

République Française
Département de l'Allier



**MAIRIE DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**

ACTES

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 04 JANVIER 2017

Document affiché à l'Hôtel de Ville le
en application des dispositions de l'article L.2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

L'an deux mille dix-sept, le quatre janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Bernard COULON – Maire – à la suite de la convocation faite par ce dernier le 28 décembre 2016.

Présents : Mesdames et Messieurs Bernard COULON – Maire, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Nicole POLIGNY, Christophe GIRAUD, Chantal CHARMAT, Estelle GAZET – Adjoints, Danièle BESSAT, Andrée LAFAYE, Marie-Claude LACARIN, Guy BONVIN, Philippe CHANET, Chantal REDONDAUD, Claude RESSAUT, Eric CLEMENT, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANŞAMOU, Benoît FLUCKIGER, Sylvie THEVENIOT, Jérôme THUIZAT et Hélène DAVIET.

Excusés : Monsieur Roger VOLAT qui a donné pouvoir à Madame Nicole POLIGNY
Madame Sandra MONZANI qui a donné pouvoir à Madame Estelle GAZET
Madame Françoise DE GARDELLE qui a donné pouvoir à Madame Chantal REDONDAUD
Monsieur Bernard DELAVAUULT qui a donné pouvoir à Monsieur Benoît FLUCKIGER
Monsieur Bruno BOUVIER qui a donné pouvoir à Monsieur Bernard COULON
Monsieur Thierry GUILLAUMIN qui a donné pouvoir à Madame Sylvie THEVENIOT

Absents :

Quorum : Vingt-et-un Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée communale, lesquels sont au nombre de vingt-sept.

Secrétaire : Madame Estelle GAZET

Monsieur Bernard COULON accueille les participants.

Acte : **Délibération n° 01 du 04 janvier 2017 (20170104_1DB01) :**
**Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne – Désignation des Conseillers
communautaires**

Objet : **5.7 Intercommunalité**

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'allier n° 2016/3297 en date du 19 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne et portant notamment à onze le nombre de délégués de la Commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule, et en conformité des dispositions de l'article L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués suivants parmi ses membres : Mesdames et Messieurs Bernard COULON, Christine BURKHARDT, Roger VOLAT, Estelle GAZET, Emmanuel FERRAND, Chantal CHARMAT, Bruno BOUVIER, Nicole POLIGNY, Christophe GIRAUD, Sandra MONZANI et Sylvie THEVENIOT.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule le 5 janvier 2017
par le Maire soussigné,

Bernard COULON

